

De : Alain Jenny [<mailto:alain.jenny@granit.net>]
Envoyé : mardi 25 mai 2010 15:09
À : Christine Kilchoer (christine.kilchoer@efv.admin.ch)
Objet : Programme promotion technologies environnementales OFEV

Concerne: Procédure de consultation sur le Programme de consolidation 2011-2013 / Prise de position sur la mesure visant à supprimer la promotion des technologies environnementales

Cher Monsieur le Conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz,

Il y a 39 ans, j'ai créé la société Granit SA (www.granit.net), qui a été à l'origine de la naissance d'une dizaine de sociétés « start-up » dans le domaine du développement durable, notamment les sociétés Etel SA, Y-Parc SA, Energie Solaire SA, Granit Technologies SA, GreenValue SA, Gramitech SA, Enefttech SA, VHF Technologies SA, Arcia SA et Granit Green Networks SA.

Le total créé représente à ce jour près de 2000 emplois. Pendant toutes ces années, j'ai eu l'occasion de collaborer avec l'EPFL, les Hautes écoles d'ingénieurs, les Universités et autres centres de recherche, ainsi qu'avec les organismes finançant des travaux de recherche (CTI, OFEV, OFEN notamment).

Parmi les différentes aides reçues qui ont conduit à l'existence de ces nombreux emplois, le service de promotion des technologies environnementales (Umwelt Technologie Förderung - UTF) de l'Office fédéral de l'environnement nous a incontestablement apporté l'aide la plus efficace, grâce à laquelle les emplois mentionnés ont pu être créés.

C'est ainsi que la société Granit Technologies exporte maintenant des installations d'oxydation par voie humide vendues à de grandes sociétés d'ingénierie italiennes (Ladurner) et au programme gouvernemental italien du nucléaire, afin de traiter les résines contenues dans les effluents des centrales qu'il faut démanteler (Sogin, Ansaldo Nucleare). Cette technologie se situe à la pointe mondiale, or elle a bénéficié en son temps de l'aide du programme susmentionné.

Il semble que le programme fédéral de consolidation 2011-2013 prévoit de supprimer cet outil de promotion afin d'économiser CHF 4.5 millions par an. Et cela, pendant que les budgets mis à disposition d'organismes tels que l'OSEC pour promouvoir les exportations « cleantech » suisses à l'étranger sont fortement augmentés.

En tant qu'entrepreneur, je me demande s'il est raisonnable de dépenser de l'argent pour des missions destinées à favoriser les exportations dans le domaine des « cleantech » pendant que l'on coupe les budgets, au demeurant fort raisonnables, qui permettent de créer et de développer dans notre Pays des technologies « cleantech » qui se situent à la pointe mondiale.

C'est pourquoi je me permets de vous adresser la requête suivante :

Requête

Nous demandons que le programme de promotion des technologies environnementales de l'OFEV ne soit pas supprimé et que l'article 49 alinéa 3 de la loi pour la protection de l'environnement soit maintenu. Ceci permettra à l'industrie suisse de continuer à jouer un rôle majeur sur les marchés internationaux dans le domaine du Cleantech.

Avec mes remerciements et meilleures salutations.

Dr Alain Jenny
CEO / Président

GRANIT GREEN
NETWORKS SA
Grand-Chêne 5
CH-1003 Lausanne
Tel. ++41 (0) 21 318 75 22
Fax ++41 (0) 21 318 75 11
e-mail: alain.jenny@granit.net
web: www.granit.net